

MIREBEAU (Vienne)

Ancien prieuré Saint-André

Croisée

*Dernier quart du XV^e siècle
et
premier quart du XVI^e siècle*



Le prieuré Saint-André conserve d'importants vestiges de l'une de ses croisées. Leur analyse montre qu'ils proviennent de deux époques différentes. La fenêtre initiale présentait en effet de simples volets de bois et une vitrerie scellée dans ses compartiments supérieurs. C'est seulement quelques décennies plus tard que ses volets du bas ont été supprimés au profit de vantaux vitrés plus confortables. Cette étude nous a permis de restituer sans difficulté l'aspect originel de la fenêtre. Par contre, nous n'avons pas procédé au même exercice pour son apparence après l'ajout des vantaux, la forme de leurs panneaux restant inconnue.

La fenêtre

La fenêtre située en façade nord-est de l'édifice est divisée en quatre compartiments par un meneau et un croisillon dont l'axe est situé exactement aux deux tiers inférieurs (plan n°1). Les compartiments du haut ont ainsi une forme carrée. A l'intérieur, elle est couverte d'un linteau en bois qui était enduit et qui semble bien d'origine malgré la rareté d'une telle disposition (fig. 1.5). Sa sous-face correspond en effet au niveau de l'ancien plafond. Une voussure en pierre plus traditionnelle, comme on peut en observer une sur la petite fenêtre contiguë (fig. E.1), l'aurait fait dépasser dans le comble. L'observation du parement extérieur du mur montre cependant que la fenêtre résulte d'une modification du bâtiment, son meneau étant raccordé maladroitement au linteau (fig. 1.4). Les compartiments du haut de cette fenêtre présentent des rainures et des entailles pour installer des vitreries mises en plomb scellées dans ses tableaux (fig. 2.2).

Les volets supérieurs

Ils sont composés chacun de deux ais (planches) de 20 mm d'épaisseur assemblés à feuillure et contre feuillure. Leur jonction est en outre renforcée par deux goujons horizontaux (fig. 2.2). Les ais sont fixés sur des traverses de hauteur irrégulière par l'intermédiaire de chevilles dont certaines sont coincées¹. La rotation de ces volets est assurée par des pentures droites sans décor (fig. 2.1) et la fermeture par un verrou unique dont le pêne condamne les deux volets (fig. 2.4). Nous n'avons pas encore observé ce système sur des croisées, mais il était déjà employé sur l'exceptionnelle armoire du XIII^e siècle de la cathédrale de Bayeux².

Les volets inférieurs

Il faut les imaginer, puisque ceux-ci ont été remplacés par des vantaux vitrés. Leur présence ancienne peut être mise en évidence grâce à la gâche ronde conservée sur le meneau (fig. 2.7) et identique à celle du haut, mais aussi par les entailles pratiquées sur les montants des vantaux vitrés réalisés par la suite (fig. 2.3). Elles ont en effet été rendues nécessaires par l'emplacement des gonds anciens adapté à des volets d'une vingtaine de millimètres d'épaisseur.

Dans sa configuration initiale, la fenêtre était donc fermée par quatre volets et vitrée uniquement dans ses compartiments du haut (plan de restitution n°6 à 8). Bien que nous ne puissions observer cette disposition que très rarement aujourd'hui du fait des modifications ultérieures, l'iconographie en montre maints exemples aux XV^e et XVI^e siècles (fig. E.2)³.



Fig. E.1. Fenêtre du mur nord-est au même niveau que la croisée (voir également fig. 1.2)

1 L'extrémité la plus fine de la cheville reçoit une fente dans laquelle est introduit un petit coin pour l'écartier et assurer son maintien.

2 Voir l'illustration de cette armoire dans notre étude du manoir des Cours à Lapenty (étude n°50004).

3 La Bretagne la fera perdurer jusqu'au XVII^e siècle.

Les vantaux vitrés et leur volet

Les vantaux proprement dits sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Ils sont renforcés par un haut soubassement à deux panneaux aujourd'hui disparus dont l'axe de la traverse intermédiaire est situé à 47 centièmes du bas. On notera que les tenons de cette traverse ont des arasements biais pour raccorder la partie vitrée au soubassement (fig. 2.7 et plan n°2)⁴.

Les volets sont également composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées⁵. Ce bâti est divisé par un montant qui délimitait deux panneaux. Hormis deux baguettes qui courent à l'intérieur de ce montant, les autres moulures n'ont pas été conservées. Elles ont été éliminées avec les panneaux lors de l'installation de carreaux de verre et de la transformation des rainures en feuillures. Les deux volets n'ont pas les mêmes dimensions, le droit étant plus haut que le gauche (plan n°2). Ils ont une faible épaisseur (16 à 18 mm) pour les affleurer au nu intérieur des vantaux vitrés sans trop épaissir les bâtis de ces derniers.

La rotation des vantaux et des volets est assurée respectivement par des paumelles et des pentures sur lacet (fig. 2.3 et plan n°5). Quant à leur fermeture, elle est réalisée par des targettes (fig. 2.7) et des loquets sans platine (fig. 2.5).

Deux barres horizontales prises entre les ébrasements venaient renforcer les volets et les vantaux des quatre compartiments (fig. 1.1 et 2.1). L'emplacement de la barre inférieure au droit des volets montre qu'elles ont été ajoutées lors de l'installation des vantaux vitrés et non dès l'origine dans la fenêtre à simples volets.

Datation

Le bâtiment étudié remonterait au XIIIe siècle, mais il a fait l'objet d'un important remaniement que l'on peut situer dans le dernier quart du XVe siècle. La croisée, dans ses dispositions d'origine à quatre volets et deux vitreries scellées, s'insère dans cette campagne de travaux. La modification de ses caractéristiques semble avoir été réalisée rapidement. En effet, les vantaux et leur volet à bâti et panneaux affleuré au même nu intérieur, ainsi que l'emploi d'une serrurerie sans platine, voire leur traverse intermédiaire de soubassement avec arasements biais et leur haut soubassement à panneaux, permettent de penser que ces ouvrages ont été effectués dans le premier quart du XVIe siècle.

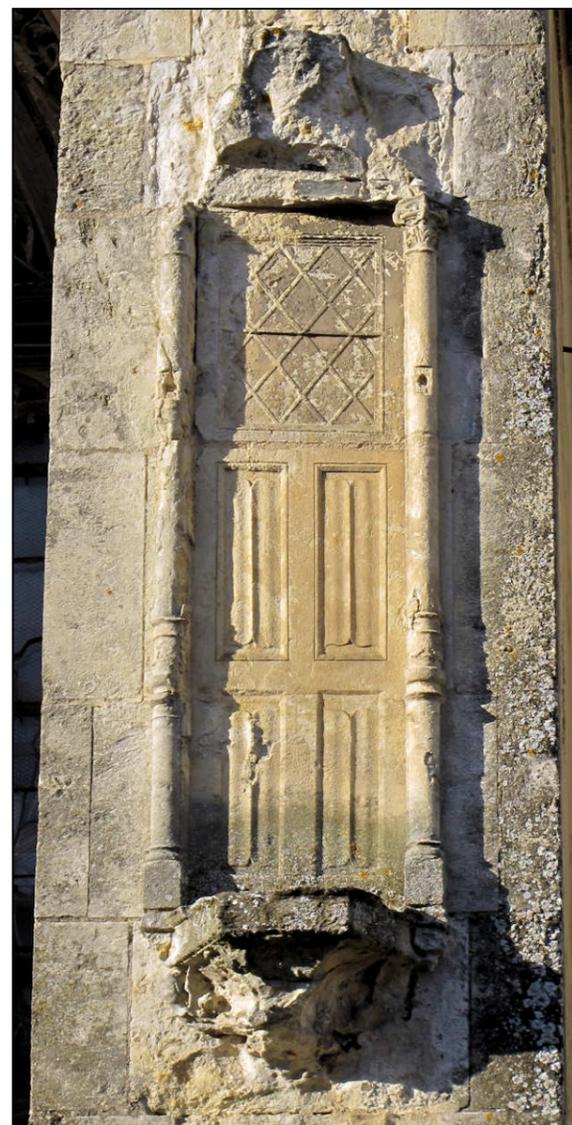


Fig. E.2 - Eglise Notre-Dame des Marais à la Ferté-Bernard (Sarthe) – Contrefort du chœur (première moitié du XVIe siècle).

Remerciements : à la commune, propriétaire de l'édifice, à M. Denis Meunier, archéologue du bâti, pour l'indication de ce témoin, et à Mme Stéphanie Boubli, Ingénieur du patrimoine, pour sa collaboration.

Situation



Typologie d'origine

Type 4. DA



Typologie modifiée

Type 4. DM.P



Documents annexés

Planche n°1 : Edifice et croisée
Planche n°2 : Croisée
Plan n°1 : Fenêtre / coupes
Plan n°2 : Châssis / élévations intérieure et extérieure
Plan n°3 : Sections horizontales
Plan n°4 : Sections verticales
Plan n°5 : Serrurerie
Plan n°6 : Croisée / restitution (élévation intérieure / volets fermés)
Plan n°7 : Croisée / restitution (élévation intérieure / volets ouverts)
Plan n°8 : Croisée / restitution (élévation extérieure)

Restitution de la clôture

Typologie d'origine

Cette restitution ne posait guère de problèmes. Les volets du bas ont été copiés logiquement sur ceux du haut. L'emplacement de la serrurerie était donné par les gonds et la gâche ronde conservée sur le meneau inférieur, et celui de la vitrerie par les rainures et les trous de vergettes dans les compartiments du haut. Par contre, le dessin de la vitrerie à losanges est strictement indicatif. Il correspond cependant au type le plus reproduit par l'iconographie de cette époque. Le relevé des vergettes dans le compartiment supérieur droit indique deux vergettes placées respectivement à 152 mm et 292 mm sous le linteau, soit trois espaces de 152, 140 et 150 mm, celui du milieu étant le plus précis. Cette hauteur semble trop importante pour recevoir un seul losange. Notre restitution est donc basée sur un losange et demi pour respecter les axes de vergettes, soit une hauteur de losange d'environ 93 mm (largeur indicative : 65 mm). Bien que les emplacements des gonds soient parfois irréguliers, celui du haut du vantail droit est nettement décalé par rapport à celui qui lui fait face (fig. 1.1 et plan n°2) et laisse une place plus importante au vantail vitré dont la paumelle n'est pas entaillée (fig. 2.1). L'observation de l'ébrasement droit ne fait toutefois apparaître aucune modification des dispositions initiales.

Typologie modifiée

L'aspect des panneaux du soubassement des vantaux vitrés et des volets ainsi que la forme des moulures étant inconnus, la restitution n'était pas possible sans une part d'invention trop importante.

- 4 Sur le vantail du même type, mais probablement un peu plus ancien de la maison qui forme l'angle de la rue Franklin et de la rue Carnot à Mirebeau, les arasements sont droits (voir étude n°86003).
- 5 Là aussi, le châssis de la rue Carnot se différencie par un volet à lames consolidées par des barres.